

Le maire dresse le bilan des années passées et annonce les projets



Le maire dresse le bilan des années passées et annonce les projets

Samedi, en fin de matinée, les habitants de Campagne d'Armagnac étaient conviés à la cérémonie des vœux de Claude Vettor, maire de la commune.

Après avoir, en son nom et en celui de son conseil municipal, présenté les vœux, le maire a détaillé les investissements réalisés durant l'année 2020 :

« Nous avons fait l'acquisition d'un lave-vaisselle semi-pro, réalisé la mise en place de jeux pour les enfants de 2 à 14 ans. C'est un bonheur pour les petits, les parents et grands-parents. La mise en place d'un multisport pour le plaisir des plus grands, a été réalisé, en lieu et place de l'ancien terrain de tennis non utilisé depuis plusieurs années. Nous constatons une bonne fréquentation des jeunes et des moins jeunes du village et des villages voisins. Nous avons reçu une aide de l'État de 14 000 euros, ainsi qu'une participation du Conseil départemental à hauteur de 16 084,20 euros. Nous avons fait l'achat d'accessoires de découpe du gibier pour la société de chasse pour 3 500 euros, et des agrès pour un parcours de détente et de santé de 7 761,60 euros. Ces achats ont été financés en grande partie par le Conseil départemental à hauteur de 5 000 euros. La toiture du presbytère a été refaite pour 16 702,25 euros avec une participation de l'État de 4 000 euros. Soit un total de 89 072 euros et des aides de l'État et du Conseil départemental à hauteur de 34 084,20 euros. »

Le maire a ensuite présenté les réalisations de l'année 2021, dont la réfection de la toiture de l'école, le remplacement du portail de l'atelier communal, la mise en place d'une porte issue de secours à l'atelier municipal, ainsi que les battants et le boîtier électrique de commandes des cloches de l'église. Le tout pour un total de 29 809,25 euros et une aide de l'État de 5 060 euros.

Les réalisations de l'année 2022 ont été détaillées par Claude Vettor :

« Nous avons effectué le remplacement de la fenêtre de la Poste, ainsi que le remplacement de l'ordinateur de la mairie, et fait l'acquisition du matériel pour l'adressage, c'est-à-dire piquets, numérotation et identifications des routes, impasses et rues. Ce projet sera finalisé courant 2023. D'importants travaux de remplacement des tuyaux d'eau potable ont été entrepris avec le raccordement au réseau d'assainissement des eaux usées de maisons vers le bas du village, ainsi que le remplacement du réseau pluvial vétuste. L'accompagnement pour ces travaux et rénovation du SETA a été à hauteur de 292 063,38 euros. Enfin, le bourg est sécurisé, grâce aux travaux de la RD 30 avec mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite des trottoirs de la rue, mais aussi le déplacement des panneaux d'entrée du village route d'Eauze avec la réduction de la vitesse à 70 km/h. L'ensemble de ces réalisations s'élèvent à un total de 1 339 272,04 euros dont la participation du SETA de 292 063,38 euros, des aides de l'État de 259 325,32 euros et du Conseil départemental de 231 989 euros soit 491 314,32 euros, et la récupération de la TVA de 142 366,04 euros.

Le maire a rappelé le passage d'une épicerie ambulante, tous les lundis matin vers 9 h 45 :

« Ce commerce propose divers produits de charcuterie, boucherie, épicerie, légumes, fruits...Un service de proximité complet. »

Les projets 2023

Avant la fin de son discours, Claude Vettor a précisé :

« Le Conseil municipal est toujours actif et pressé pour œuvrer pour le bien de la commune. Dans la mesure de nos moyens financiers, nous envisageons les investissements suivants : La mise aux normes de l'entrée de l'église et du cimetière, pour les personnes à mobilité réduite, l'aménagement des anciens garages de l'école, comprenant de la maçonnerie, la réhausse de la charpente, le remplacement des tuiles pour en faire une pièce qui sera à disposition du Foyer rural, seule association ne disposant pas d'un local. »

Le maire a conclu son discours abordant le projet de réalisation d'une ferme photovoltaïque sur le village et sur une partie de Cazaubon, au lieu-dit de Gaillardon.

David Taupiac, député du Gers, a félicité Claude Vettor et son conseil municipal pour les travaux réalisés durant toutes ces années :

« Beaucoup d'investissement pour votre village, afin qu'il soit toujours très attractif, félicitation aux anciens conseillers municipaux et aux nouveaux. »

Le député a ensuite exprimé ses préoccupations suite à l'augmentation de l'électricité , notamment ses inquiétudes, pour les entreprises, les boulangeries..., ainsi que pour les particuliers. Il a ensuite abordé le désert médical et le projet de loi porté par lui et d'autres députés. Il a conclu son intervention en rappelant l'importance de défendre la ruralité et les traditions.